

Séance ordinaire du conseil municipal du 21 août 2023 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305

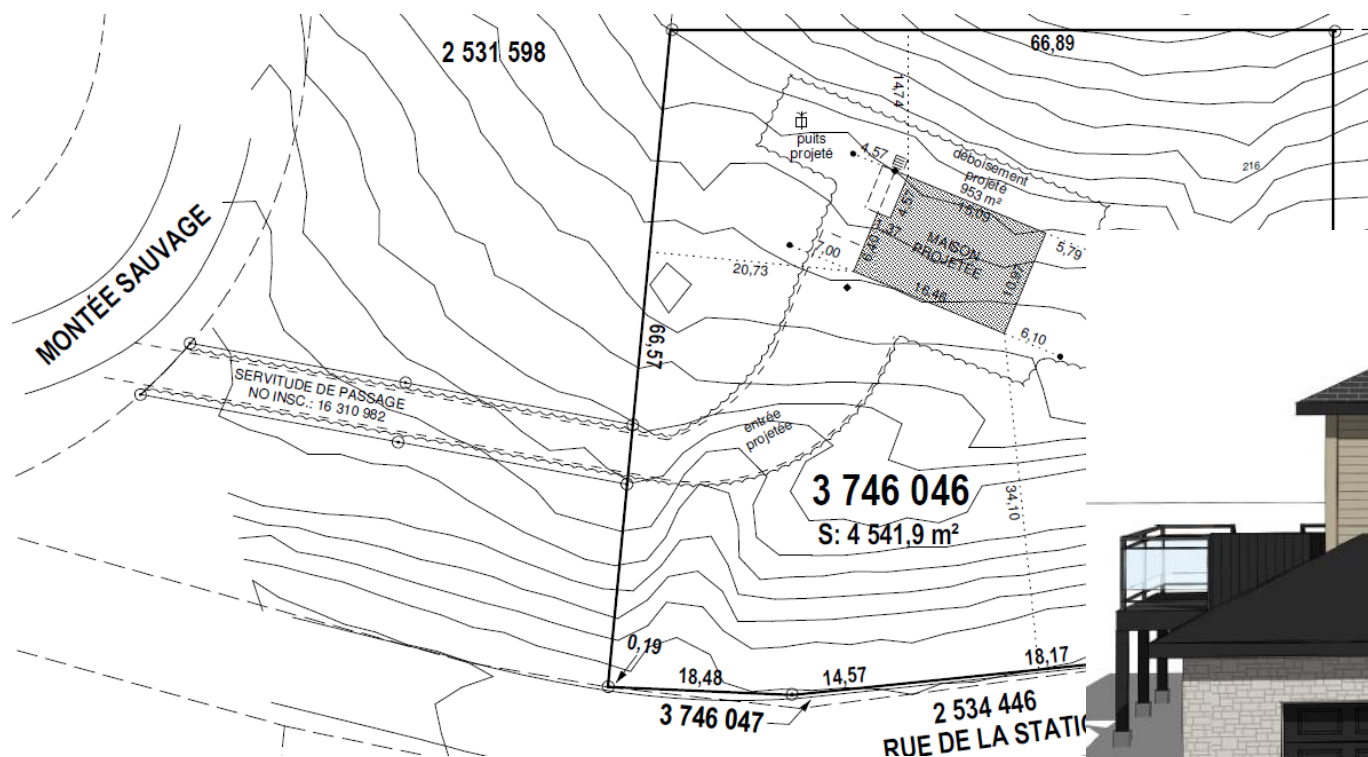


PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

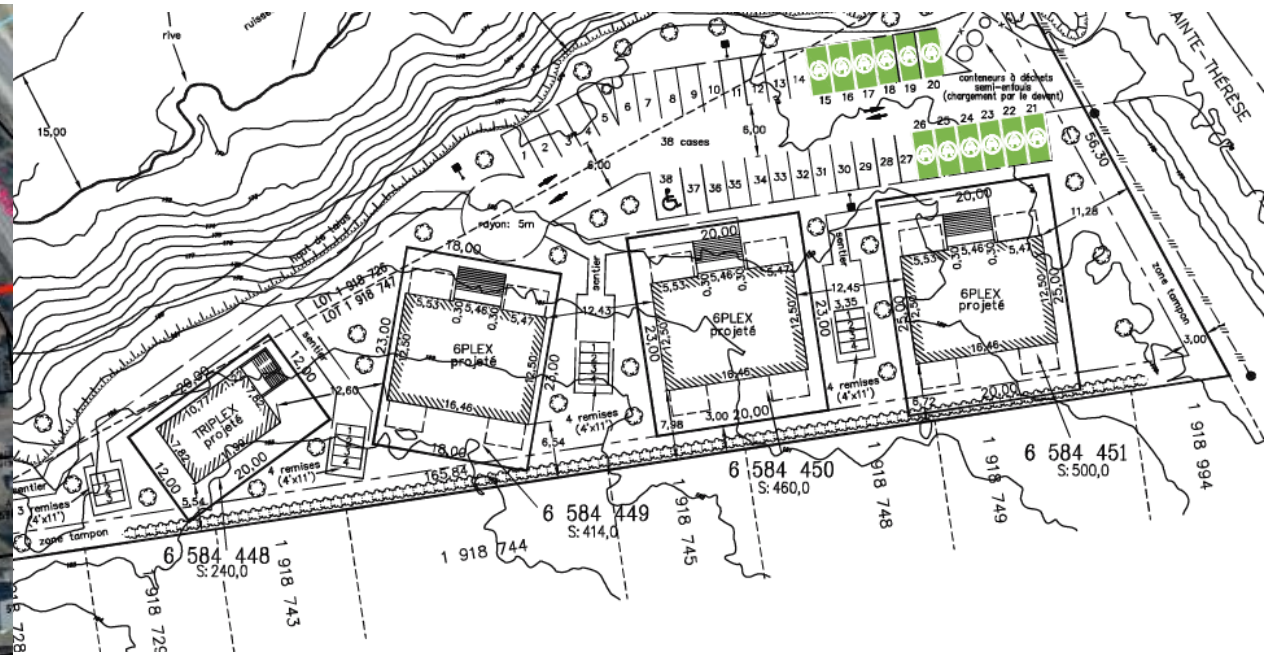
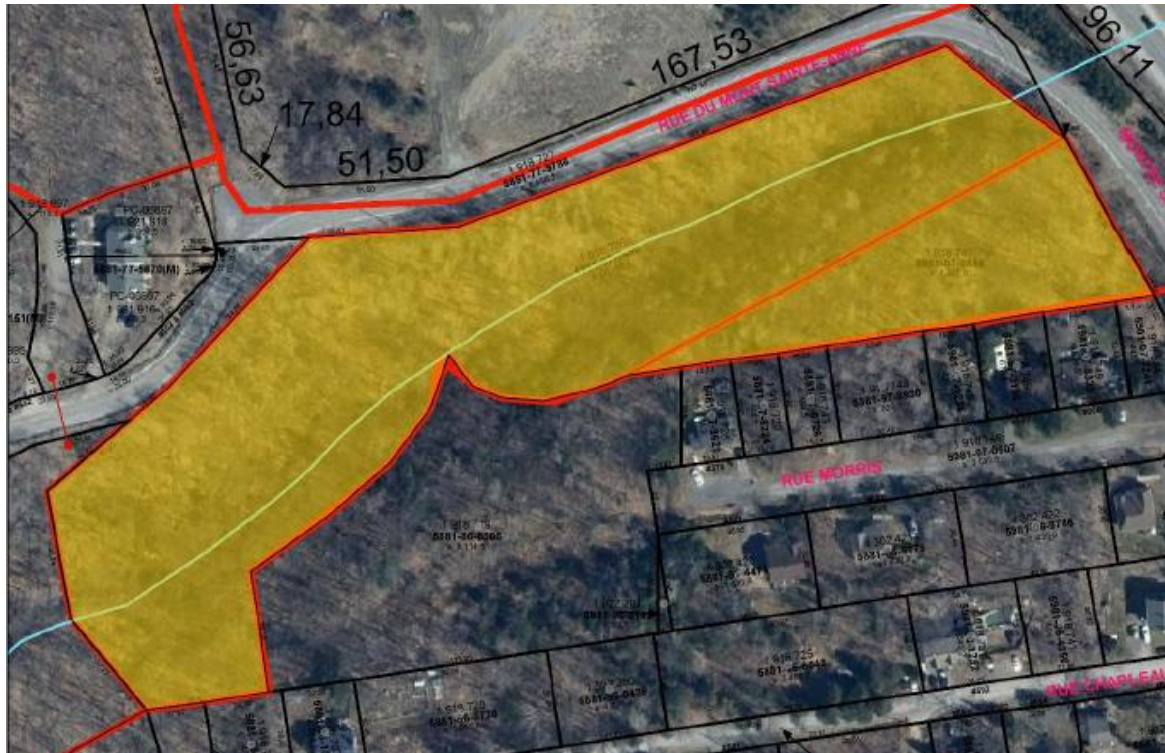
Dérogations pendant cette séance

10.2 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0074 visant la construction d'une habitation unifamiliale avec garçonnière – Propriété sise au 1400, montée Sauvage (Lot 3 746 046 du cadastre du Québec)



Dérogations pendant cette séance

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0077 visant l'orientation des bâtiments comportant six logements dans un projet intégré – Propriété sise sur un lot vacant situé sur la montée Sainte-Thérèse (Lot projeté 6 584 452 du cadastre du Québec)





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

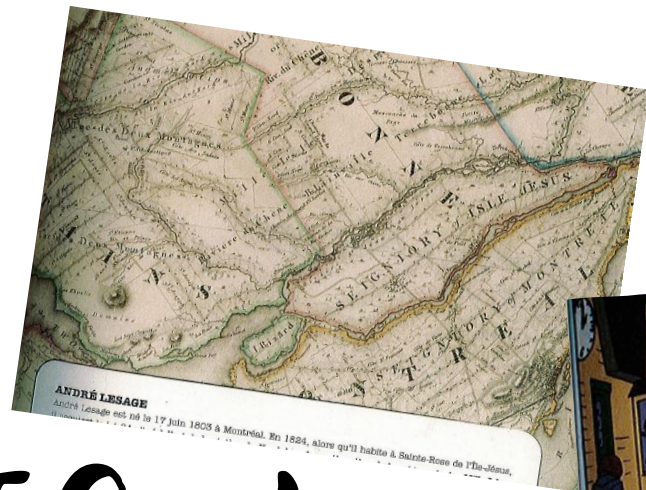
Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire

BD 50^e de Prévost

En vente
à la bibliothèque et
au service des loisirs



Cinéparc

Plus de 100 voitures à la soirée Cinéparc!



PARTAGEONS LA ROUTE !

An illustration of a road scene. In the foreground, a blue car is driving towards the viewer. To the right of the car, a person is riding a bicycle. Further to the right, a person is walking. The background features green trees and a blue sky with white clouds.

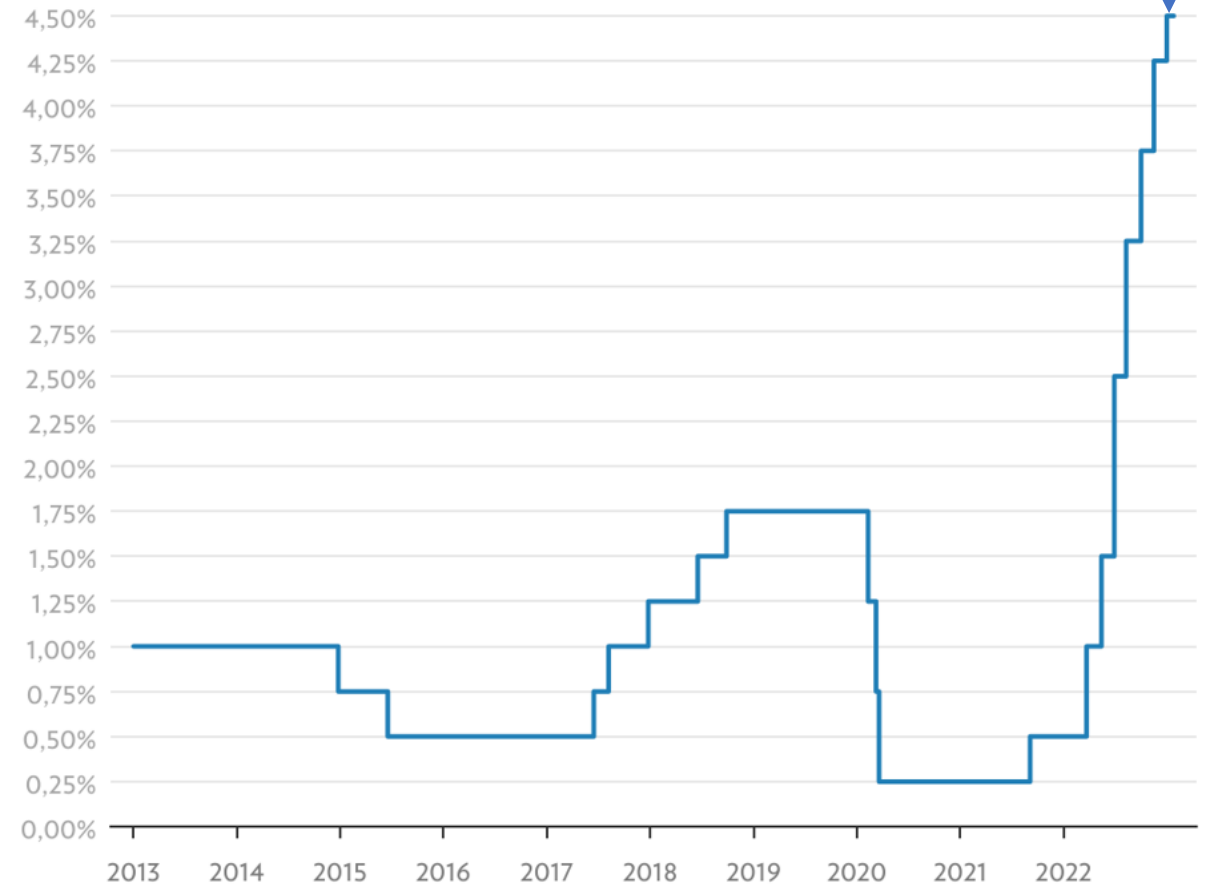
Campagne de sensibilisation

La hausse des taux d'intérêts affecte les finances de la Ville et des citoyens

Depuis un an, les taux ont varié de 0.25% à 5% (Taux directeur passé de 0.5% en mars 2022 à 5% en juillet 2023):

Taux directeur de la Banque du Canada

Depuis 10 ans



Source : Banque du Canada

Renouvellement hypothécaire

400 000\$
à 2% =
1693,80\$



400 000\$
à 6% =
2559.23\$

+866\$
/ mois

- Augmentation de 51%;
- Plus les taxes, les assurances, le déneigement, etc.;
- Congé de maternité ou de paternité.



30 Millions
5% - 2% = 3%
900 000,00\$
163,63\$ / porte



	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Données de 2021 :					
Taxes de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	77,91 %	69,93 %	72,46 %	71,49 %	61,44 %
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	18,52 %	33,02 %	22,45 %	26,50 %	20,66 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	1,85 \$	1,86 \$	2,11 \$	1,81 \$	2,16 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	4 756 \$	6 198 \$	5 194 \$	4 687 \$	7 525 \$
T.G.T. uniformisé	0,8985 \$	0,9474 \$	0,9946 \$	0,9162 \$	0,9703 \$
Charge fiscale moyenne des logements	2 446 \$	2 662 \$	2 026 \$	2 185 \$	2 203 \$

Bassin de population suffisant pour soutenir
des équipements, services et commerces :
épicerie, parc, patinoire, école, cinéma

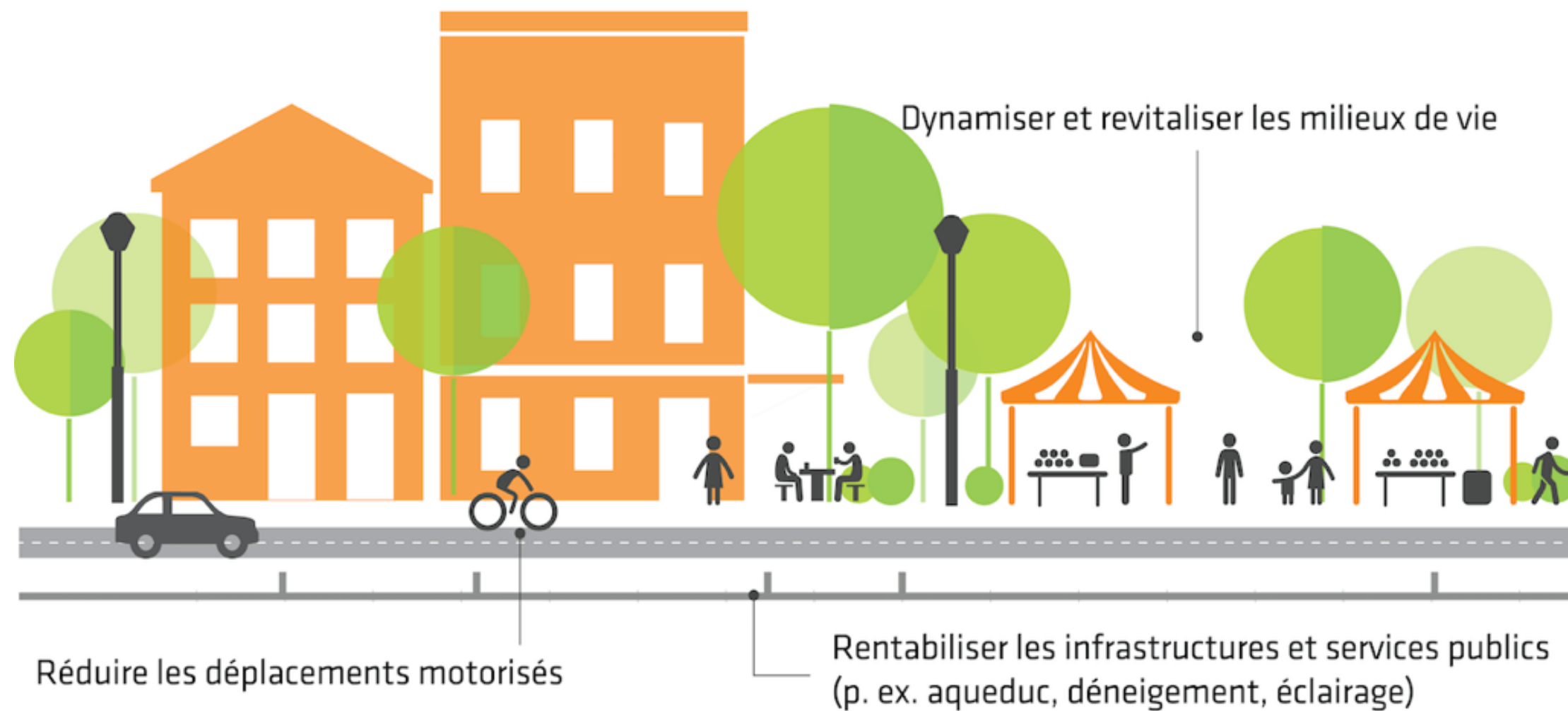
Préserver les milieux naturels et agricoles
et leurs services écologiques





Raccourcir les distances de déplacement
et faciliter les déplacements à pied et à vélo

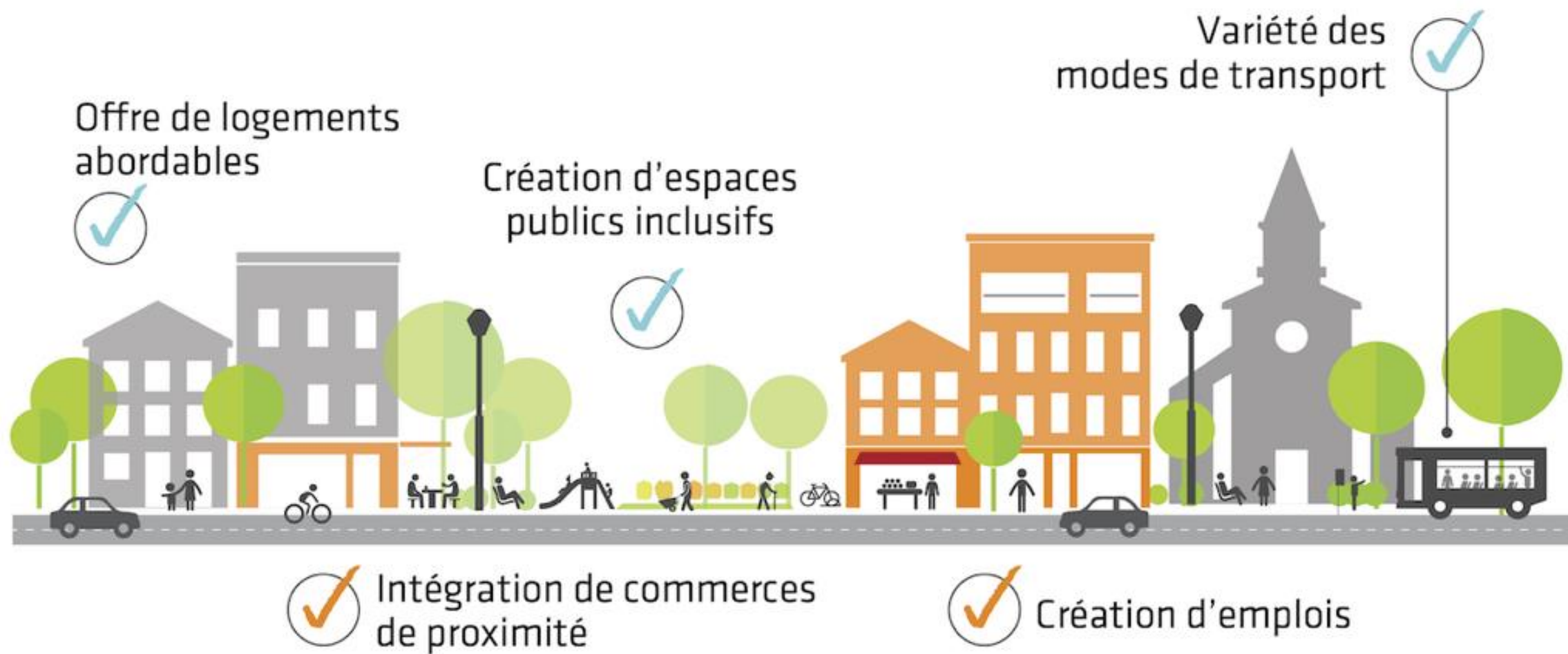
Soutenir un service de transport
en commun efficace et rentable



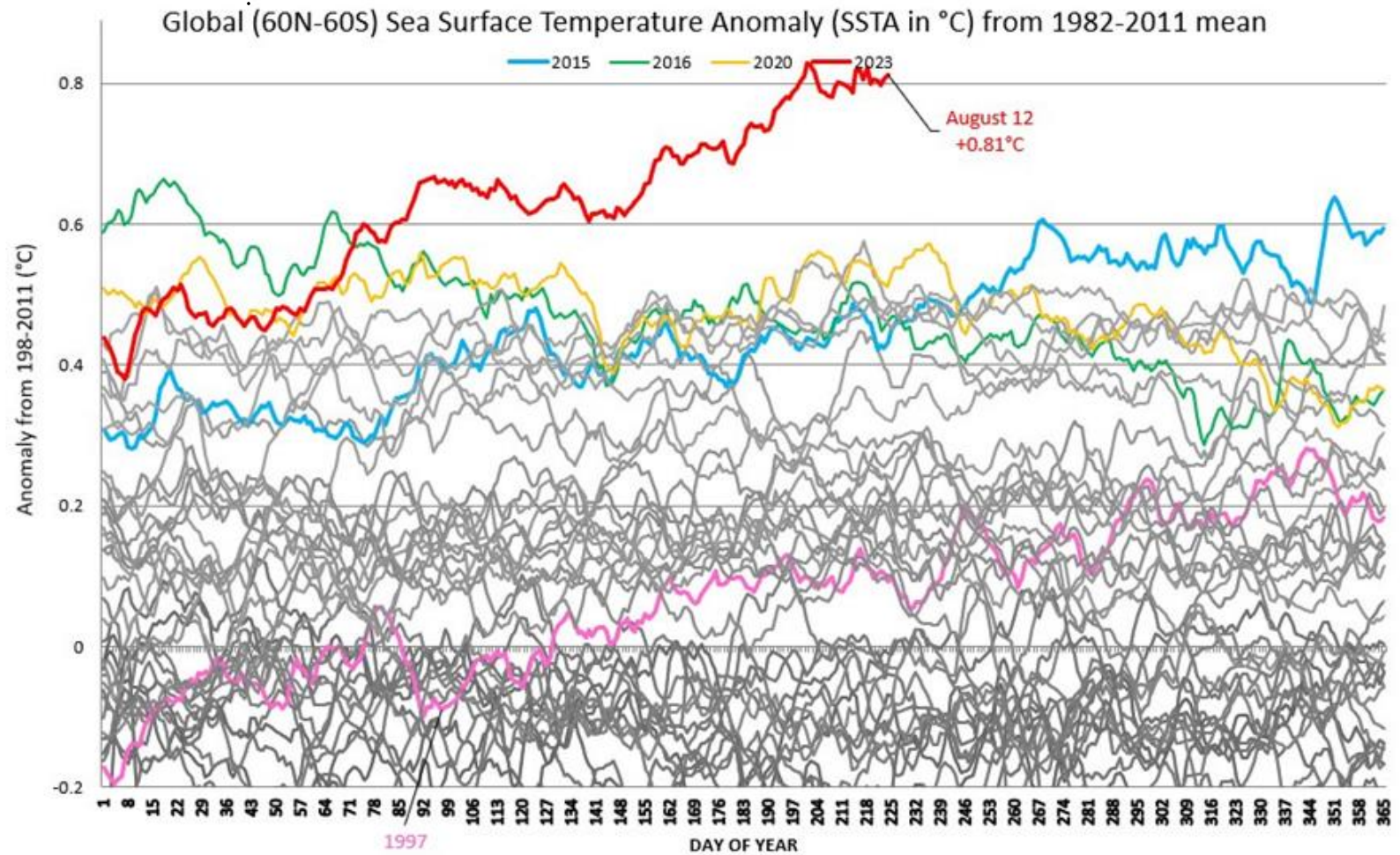


Raccourcir les distances de déplacement
et faciliter les déplacements à pied et à vélo

Soutenir un service de transport
en commun efficace et rentable



Anomalies quotidiennes de la température moyenne des océans



Possibilité d'atteindre le 1,5 degrés dans les 36 mois selon certains modèles climatiques.

Fitzgibbon insiste, il faudra réduire considérablement le parc automobile québécois



Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA



"Ne t'inquiète pas, la température des casseroles monte et descend depuis des siècles et des siècles"



1,5

[°C]

1.2

1.0

0.8

0.6

0.4

0.2

0.0

-0.2

-0.4

-0.6

-0.8

Global temperature change over the last 2019 years

Medieval
Warm Period

Little Ice Age

Ilopango
eruption

Kuwa
eruption

Tambora
eruption

Maunder
Minimum

Rabaul
eruption

Tianchi
eruption

Samalas
eruption

Invention of
steam engine

Modern
warming
discovered

Greenhouse effect
discovered

@ed_hawkins

Data: PAGES2k (& HadCRUT4.6 for 2001-2019)

100

300

500

700

900

1100

1300

1500

1700

1900



1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 10 juillet 2023.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 21 août 2023

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 60951 à 61266 Transferts : 89623 à 89630	1 371 127,71 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
67803 à 68094	363 845,13 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 830 décrétant un emprunt et des dépenses pour la construction d'un garage municipal

Suivant la tenue du registre les 19 et 20 juillet 2023, le règlement 830 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 601-92 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Gestion des matières à déchets, recyclables et putrescibles et contribution aux fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels)

- Le règlement 601-92 a pour but de modifier la gestion des matières à déchets, recyclables et putrescibles à l'intérieur des projets intégrés.
- Le règlement 601-92 a également pour but d'ajouter de nouvelles conditions liées à l'exigence d'une contribution aux fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels préalablement à la délivrance d'un permis de construction.

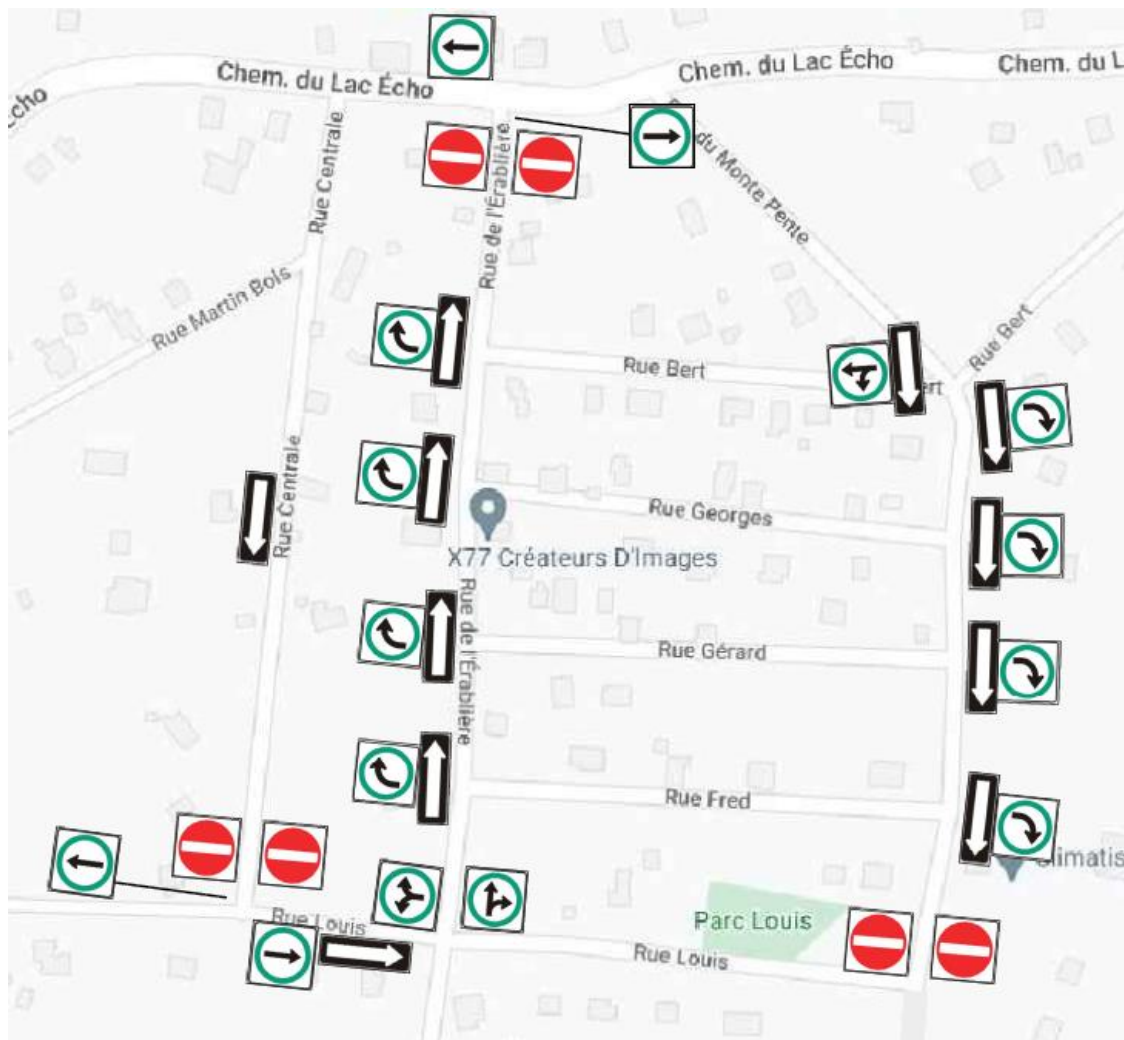
Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 604-11 amendant le Règlement sur les permis et certificats numéro 604 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Ouverture de rue ou d'allée véhiculaire)

- Le règlement 604-11 a pour but d'ajouter l'exigence d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'ouverture d'une rue ou d'une allée véhiculaire.

Gestion règlementaire

3.4 Adoption – Règlement SQ-900-2022-02 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Ajouts de sens unique et modification du stationnement sur la rue Roméo-Monette)



- Les rues Centrale, de L'Érablière, Louis et du Monte-Pente seront à sens unique, dans le but d'améliorer les opérations de déneigement.

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2022-03 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Modification de l'interdiction de stationnement dans les rues en période hivernale)

- Le règlement SQ-900-2022-03 a pour objet d'interdire le stationnement dans les rues et dans l'emprise de rue du 1^{er} novembre au 23 décembre, inclusivement, et du 3 janvier au 1^{er} avril, inclusivement.

Gestion règlementaire

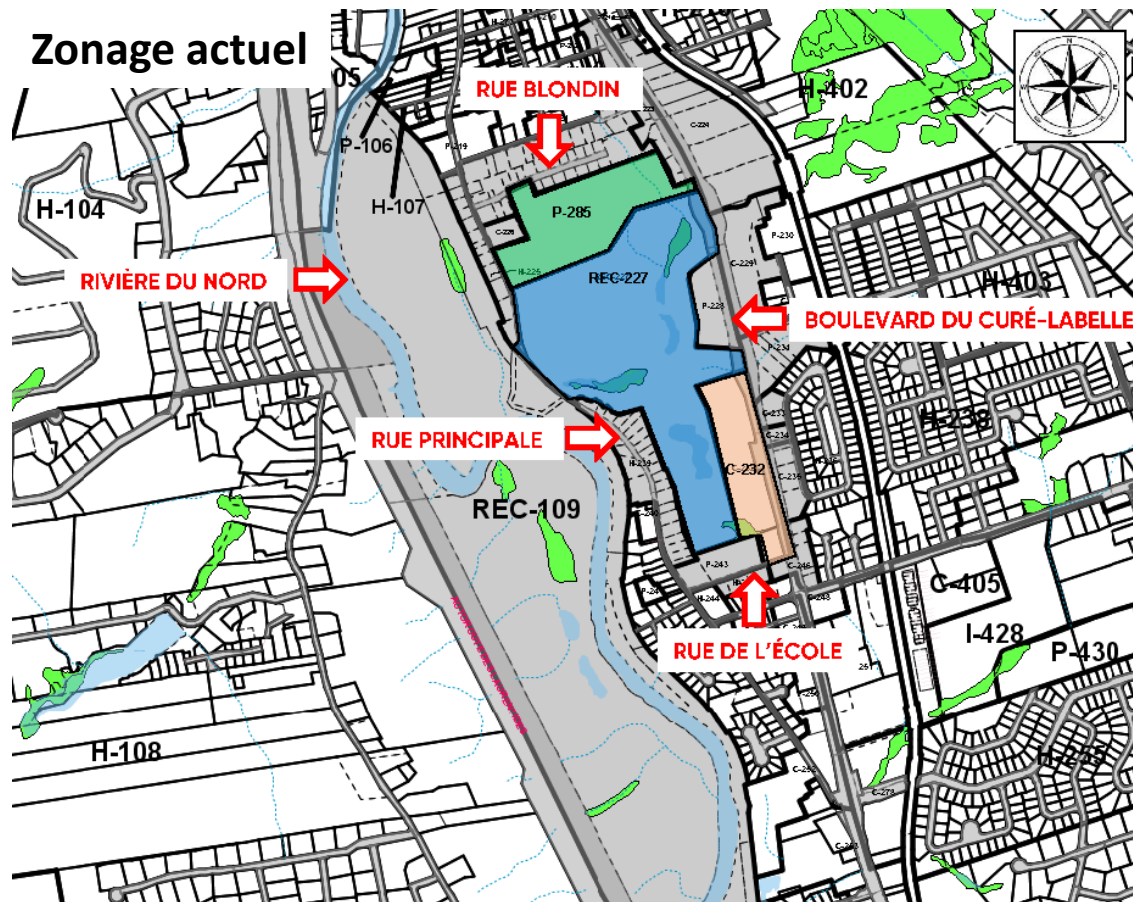
3.6 Avis de motion – Règlement 817-2 amendant le règlement de tarification 2023 (Environnement et Urbanisme)

- Le règlement 817-2 a pour objet d'ajouter des tarifs pour divers services et permis offerts par les directions de l'Environnement et de l'Urbanisme et du développement économique.
- Environnement : Ajout de frais pour le déchiquetage de branches au porte-à-porte, pendant la période estivale
 - 25 \$ plus taxes, pour 15 minutes
 - 70 \$ plus taxes, pour 30 minutes
- Environnement : Ajout de frais pour la lutte au myriophylle à épis aux lacs Renaud et René
 - 125 \$ pour le lac Renaud
 - 115 \$ pour le lac René
- Urbanisme : Ajout d'un certificat d'autorisation pour la construction d'une rue ou d'une allée véhiculaire
 - 1 000 \$

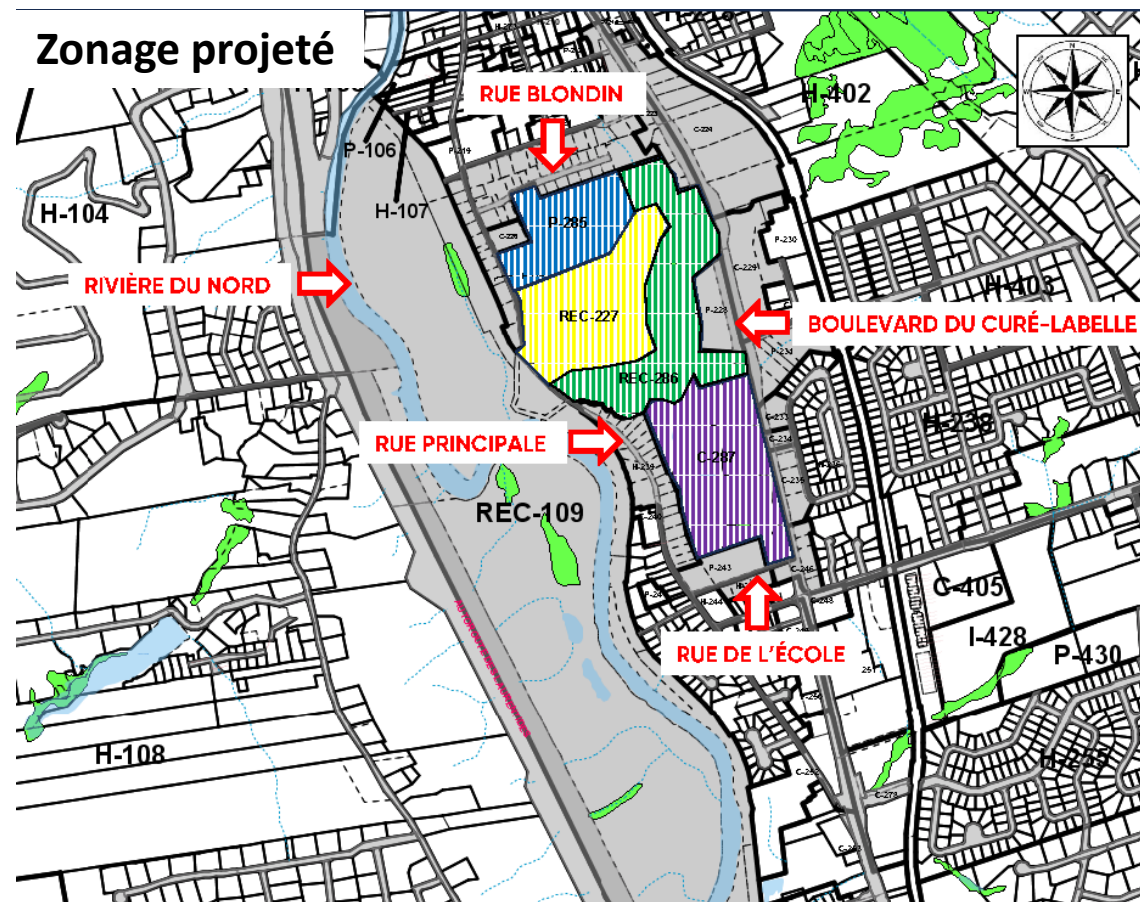
Gestion règlementaire

3.7 et 3.8 Avis de motion et Adoption – Projet de règlement numéro 601-93 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Création des zones REC-286 et C-287)

Zonage actuel



Zonage projeté



Gestion règlementaire

3.9 et 3.10 Avis de motion et Adoption – Projet de règlement numéro 607-9 amendant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 607 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Développement de l'ancien terrain de golf)

- Le règlement 607-9 a pour objet d'encadrer le développement de l'ancien terrain de golf dans le but de favoriser l'implantation d'usages publics et institutionnels ainsi que le développement résidentiel et commercial du secteur en bordure de la route 117.
- Une consultation publique sera tenue sur ce projet de règlement, les détails seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.11 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-912-2011-02 amendant le règlement numéro SQ-912-2011 sur le colportage, la vente itinérante et la distribution d'imprimés (Modification des règles sur la distribution d'imprimés)

- Le règlement SQ-916-2023 a pour objet de revoir les règles sur la distribution d'imprimés sur le territoire de la Ville de Prévost.





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

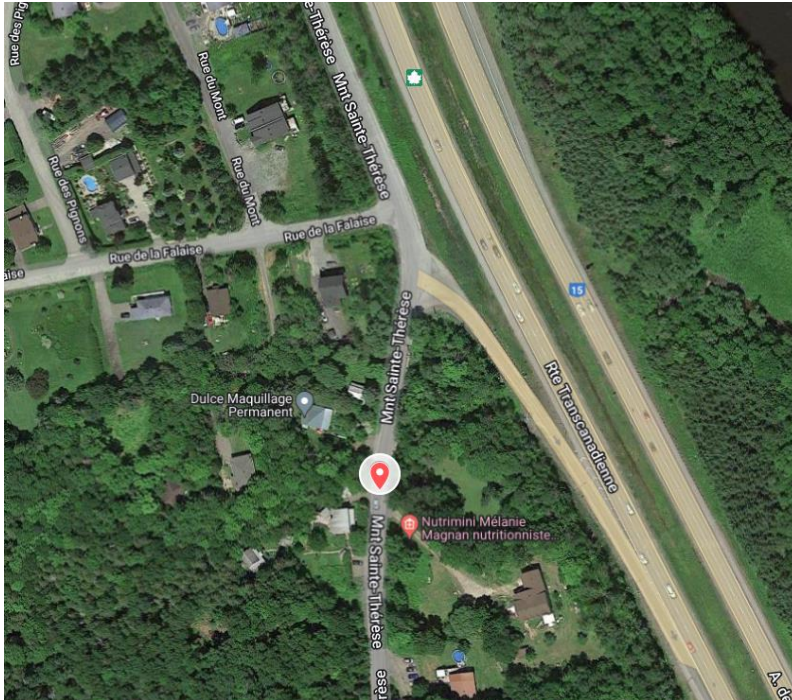
Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Modification à l'assurance – Retrait de biens assurés

Le pont Blondin (montée Sainte-Thérèse) (ponceau rectangulaire en béton) et le pont Dagenais (chemin du Lac-Écho) sont inclus à l'assurance de la Ville, mais la partie appartenant à la Ville, soit la bande de roulement, n'est pas assurable et doit donc être retirée de l'assurance.





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Numérisation des dossiers de propriété de la Direction de l'urbanisme et du développement économique – Demande de prix URB-DP-2023-41 – Octroi de contrat

Fournisseurs		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Services informatiques Trigonix Inc.	54 225,00 \$	62 345,19 \$
2	ImageNexx Inc.	58 220,00 \$	66 938,45 \$
3	Eranum Solutions numériques Inc.	62 370,99 \$	71 711,05 \$

Gestion des contrats

5.2 Déneigement et sablage des stationnements municipaux et publics - Demande de prix TP-DP-2023-52 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Location Gauthier et fils inc.	83 402,05 \$	95 891,50 \$
2	9267-7368 Québec inc.	215 340,59 \$	247 587,74 \$
3	Les Entreprises N. Corbeil inc.	Aucune offre de prix reçue	
4	9161-4396 Québec inc.	Aucune offre de prix reçue	
5	D.F. Terrassement	Aucune offre de prix reçue	

Gestion des contrats

5.3 Travaux de vidange et de disposition des boues de l'étang numéro 3 de la station d'épuration des eaux usées – Appel d'offres public TP-SP-2023-57 – Octroi de contrat

Soumissionnaire		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	GFL Environmental Services inc.	258 530,00 \$	297 244,87 \$

Gestion des contrats

5.4 Travaux d'aménagement du parc de planches à roulettes du parc du Domaine Laurentien – Appel d'offres public ING-SP-2023-59 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Lanco Aménagement inc.	311 487,00 \$	358 132,18 \$
2	G. Giuliani inc.	376 843,50 \$	433 275,82 \$

Gestion des contrats

5.5 Mise en place de ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne permanent – Autorisation d'un budget spécial et octroi de contrat – Demande de prix TP-DP-2023-64

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pavage Desjardins inc.	54 350,00 \$	62 488,91 \$
2	Uniroc Construction inc.	99 975,80 \$	114 947,18 \$
3	Pavages Multipro inc.	Aucune offre de prix reçue	
4	Pavage des Moulins inc.	Aucune offre de prix reçue	
5	LEGD inc.	Aucune offre de prix reçue	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.7 Pavage des trottoirs – Sentiers Clos-des-Réas, Clos-Toumalin et Clos-Fourtet – Demande de prix TP-DP-2023-70 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pavage Desjardins inc.	50 062,60 \$	57 559,47 \$
2	Uniroc inc.	60 540,60 \$	69 606,55 \$
3	Pavage Multipro inc.	72 919,40 \$	83 839,08 \$
4	Pavage Ste-Adèle (9470-9086 Québec inc.)	Aucune offre de prix reçue	
5	LEGD inc.	Aucune offre de prix reçue	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.2 Don des livres archivés à la Maison des jeunes pour l'organisation d'une campagne de financement

Date : Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Lieu : Stationnement de la bibliothèque municipale

Adresse : 2945 boulevard du Curé-Labelle

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.3 Motion de félicitations aux athlètes ayant participé aux Jeux du Québec à Rimouski – Été 2023

Athlètes	Discipline
Cédrick Debaene	Soccer masculin
Benjamin Deniger	Cyclisme sur route
Frédéric Dubé	Basketball masculin
Zachary Dubois	Volleyball masculin
Jeanne Fleurant	Vélo de montagne
Thomas Gauthier	Athlétisme
Félix-Antoine Hallée	Basketball masculin
Maxime Lavigne	Basketball féminin
Laurie Paré-Lévesque	Natation en eau libre
Eliot St-Denis	Basketball masculin
Félix Tremblay	Vélo de montagne
Marianne Trotier	Basketball féminin
Édouard Wellens	Baseball masculin



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

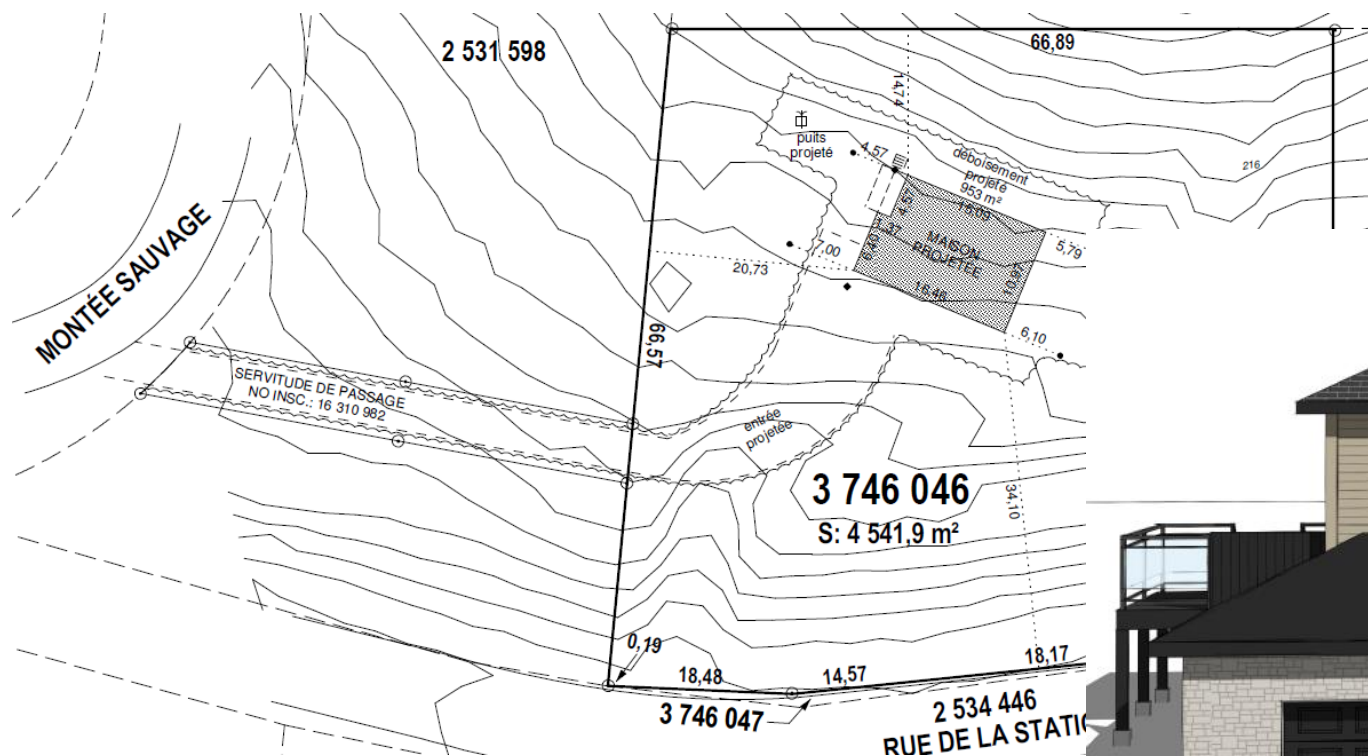
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

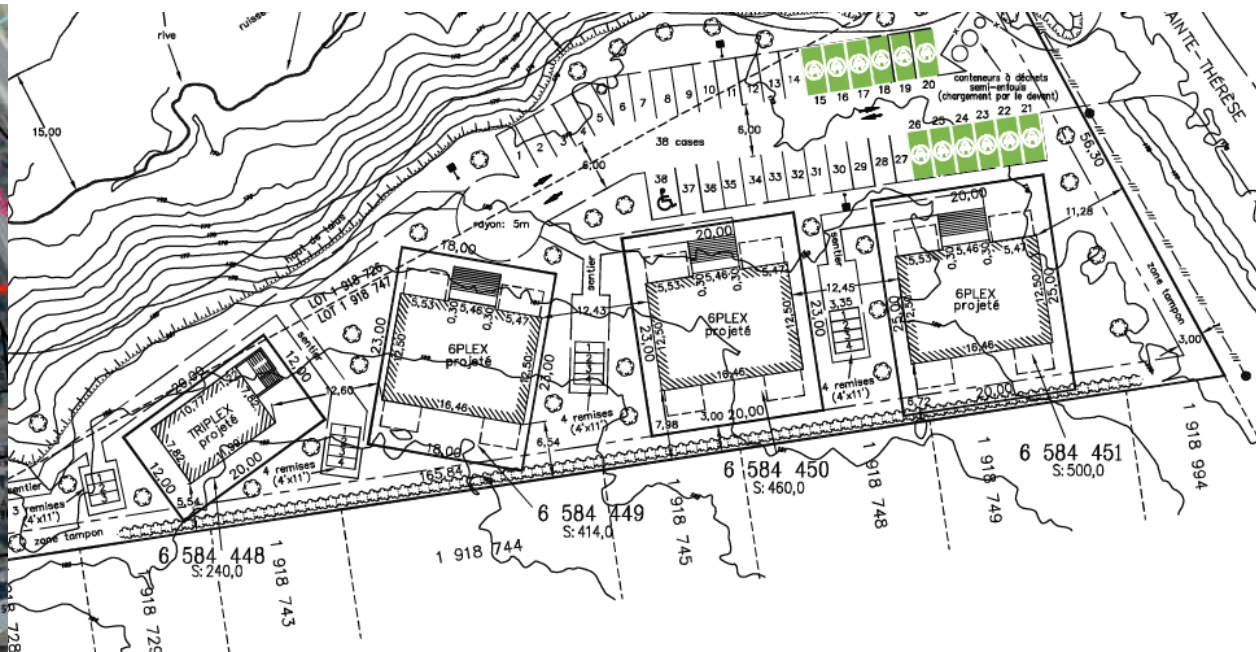
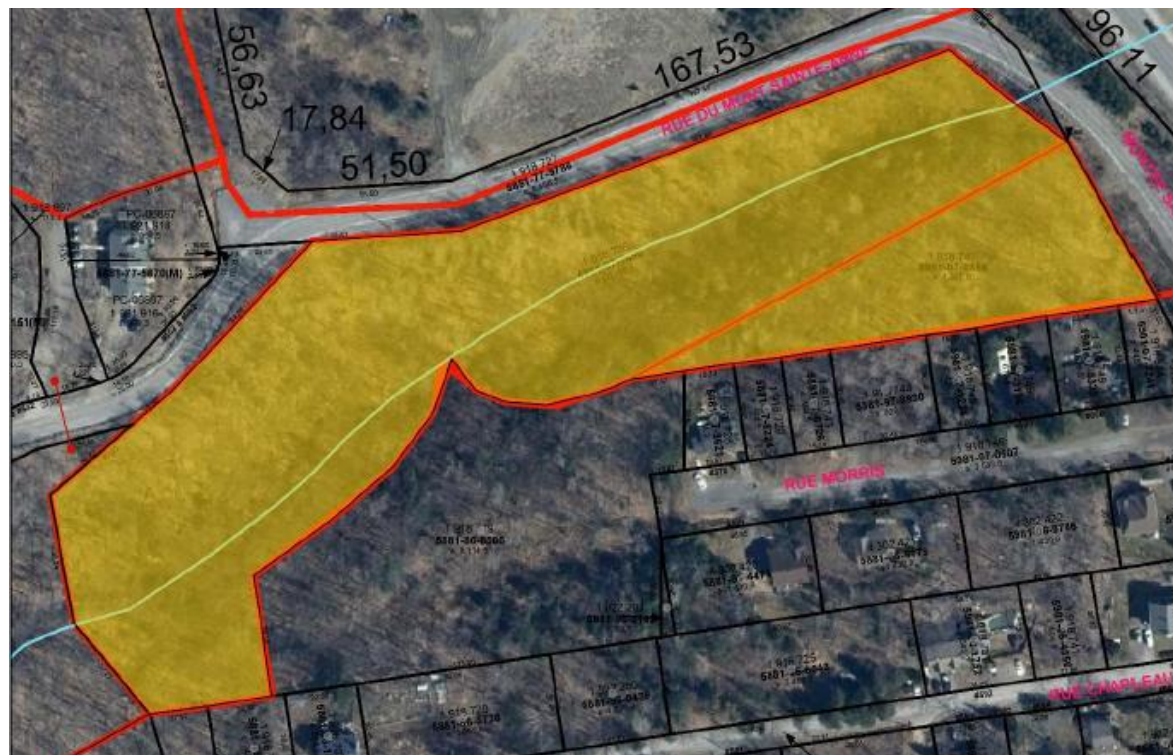
Gestion de l'urbanisme

10.2 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0074 visant la construction d'une habitation unifamiliale avec garçonnière – Propriété sise au 1400, montée Sauvage (Lot 3 746 046 du cadastre du Québec)



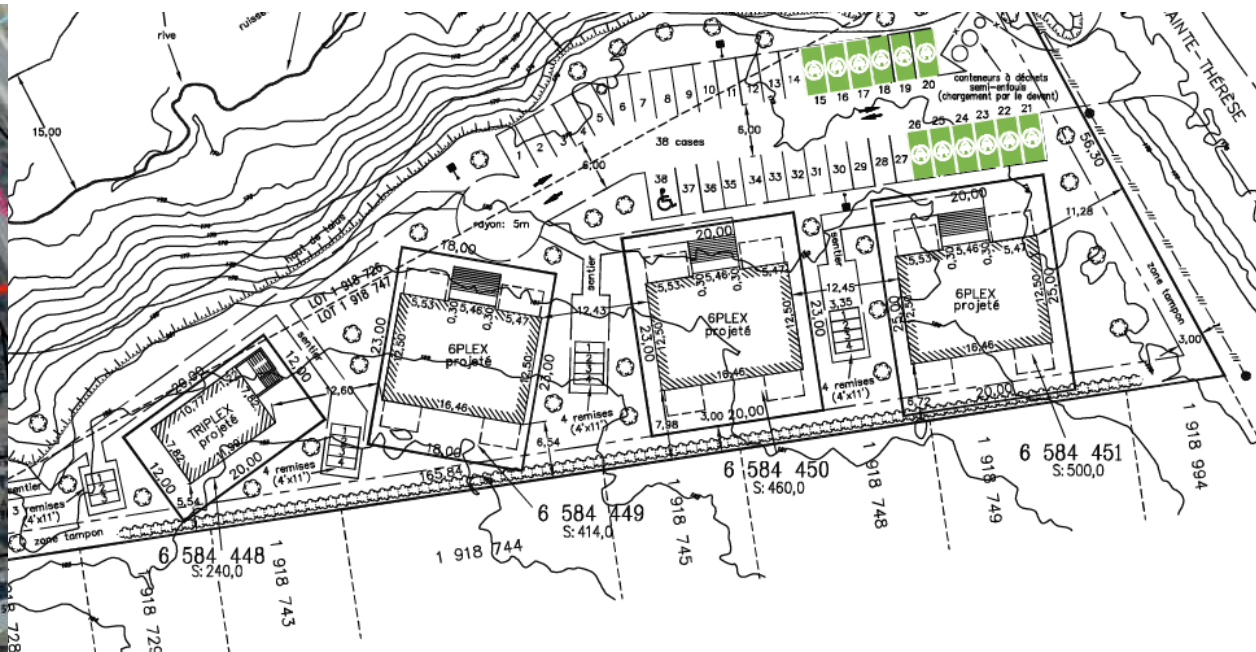
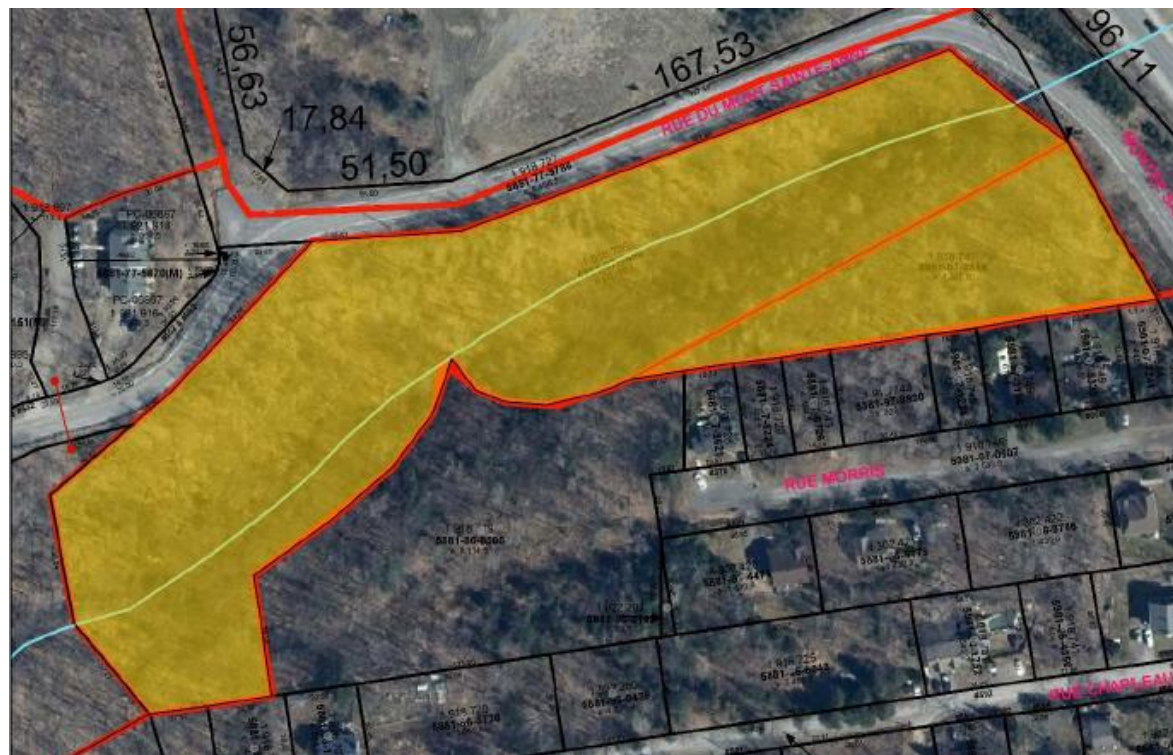
Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0077 visant l'orientation des bâtiments comportant six logements dans un projet intégré – Propriété sise sur un lot vacant situé sur la montée Sainte-Thérèse (Lot projeté 6 584 452 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.4 Demande de PIIA numéro 2023-0072 visant la construction d'un projet intégré d'habitation – Propriété située au sur un lot vacant situé sur la montée Sainte-Thérèse (Lot projeté 6 584 452 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de PIIA numéro 2023-0076 visant l'installation d'une nouvelle enseigne commerciale isolée du bâtiment principal – Propriété située au 3011, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 909 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande d'usage temporaire – Évènement Hôpital vétérinaire Prévost – Propriété sise au 2906, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 606 du cadastre du Québec)



Date : Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023

Lieu : Hôpital vétérinaire Prévost

Adresse : 2906, boulevard du Curé-Labelle



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 11 septembre 2023 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !